MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

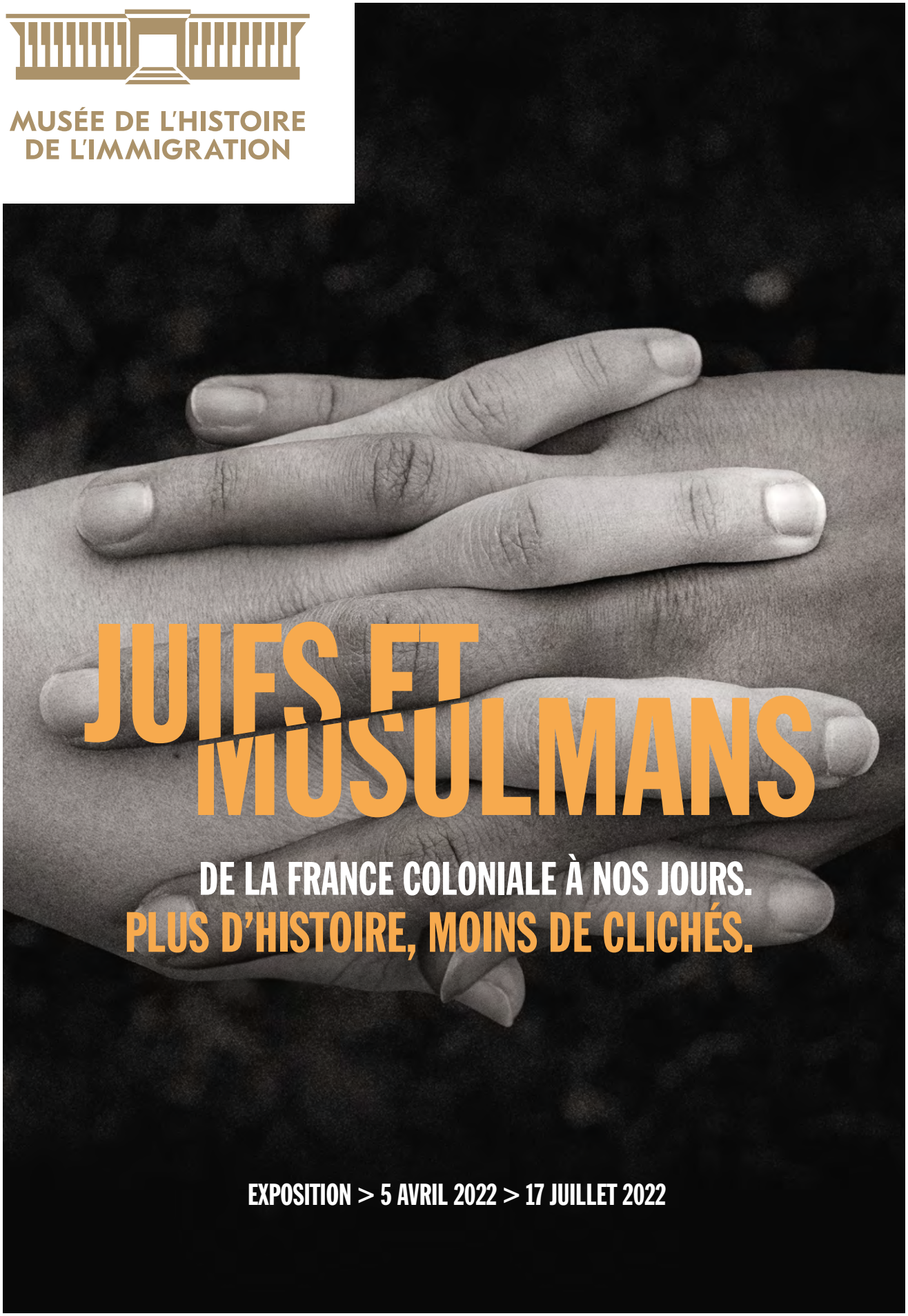

JUIFS ET MUSULMANS

DE LA FRANCE COLONIALE À NOS JOURS.
PLUS D'HISTOIRE, MOINS DE CLICHÉS.

EXPOSITION > 5 AVRIL 2022 > 17 JUILLET 2022

PALAIS DE LA PORTE DORÉE
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL
293 avenue Daumesnil - 75012 Paris | www.palais-portedoree.fr

ÉDITORIAL

SÉBASTIEN GÖKALP
DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

J'ai souhaité, en prenant la direction du Musée national de l'histoire de l'immigration il y a trois ans, éclairer des évènements récents à travers une approche scientifique et historique. La différence est génératrice d'échanges, mais aussi d'oppositions, et les immigrés endossent souvent malgré eux la position de l'Autre. Cette altérité est particulièrement forte lorsqu'elle est associée à une foi perçue par certains comme erronée, voire incompatible avec la civilisation française. En déroulant le fil de l'histoire des relations entre les juifs et les musulmans en France depuis l'Empire colonial jusqu'à nos jours, le musée contribue à la compréhension de la société contemporaine et à déconstruire les stéréotypes.

Des deux côtés de la Méditerranée, une histoire commune relie juifs et musulmans, qui tire sa force de traditions et savoirs partagés. Ils ont dialogué, nourri leurs identités au contact les uns des autres ; mais cette histoire est aussi faite de persécutions, de conflits, d'exodes. La France a dans cette relation joué un rôle fondamental, leur imposant un couple à trois. Aujourd'hui encore, la République « indivisible, laïque, démocratique et sociale » peine à avoir une approche équilibrée et dépassionnée, alors même que les communautés juives et musulmanes sont les plus importantes d'Europe, démographiquement et en termes de visibilité dans les sociétés civiles. L'exposition réunit œuvres d'art, documents historiques, audiovisuels, pour donner à voir cette histoire ; elle insiste sur l'action gouvernementale, législative, militaire de l'État, en s'intéressant à la société française, et aux plus importantes migrations que la France ait connu. Elle est le résultat d'un travail scientifique, lucide et dépassionné des commissaires sur ces liens profonds et pourtant heurtés ; et d'un engagement complet de l'équipe du musée, du Palais, des auteurs du catalogue, des prêteurs, des artistes.

Cette exposition permet un regard apaisé sur une histoire souvent caricaturée. À travers la connaissance et la compréhension de cette histoire partagée, de cette mémoire plurielle, elle a pour but de contribuer au vivre ensemble.

PARCOURS DE L'EXPOSITION

La France est aujourd'hui le pays d'Europe qui compte les populations juive et musulmane les plus importantes du continent. L'histoire des relations entre juifs et musulmans en France prend sa source dans l'espace colonial du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et se poursuit en France métropolitaine depuis les années 1960.

Après avoir partagé les mêmes langues (arabe et berbère) et la même culture pendant près d'un millénaire, les juifs et les musulmans du Maghreb voient leurs destins collectifs bouleversés par la colonisation française. La conquête violente de l'Algérie, puis la mise sous protectorat de la Tunisie (1881) et du Maroc (1912) transforment les sociétés maghrébines sur le plan religieux, politique, économique et culturel. Ces évolutions tendent tantôt à rapprocher juifs et musulmans dans une même communauté de destin, tantôt au contraire à les séparer selon différentes lignes de fracture, notamment juridiques et à les pousser à quitter leur terre natale. Ces départs, de gré ou de force, se font majoritairement vers la France, où la vie intercommunautaire se recompose difficilement après la décolonisation. Malgré de nombreux points communs, la séparation se creuse. Les juifs du Maghreb font tôt le choix de l'intégration politique à la République. Ce choix est favorisé par le fait qu'en France, les juifs sont reconnus comme citoyens depuis 1791. Ce cheminement est plus progressif chez les musulmans, la différence de statut juridique pesant fortement sur leurs trajectoires. Cette exposition donne à voir à travers des documents, des œuvres d'art, des objets et des récits, cette histoire et la manière dont l'État français a pris part à cette relation. Elle permet de mieux comprendre ces interactions, trop souvent réduites aux tensions liées au conflit israélo-palestinien et à l'image d'un conflit héréditaire entre deux groupes volontiers présentés comme des «frères ennemis».

Kader Attia, Big Bang, 2005, structure en métal, résine, miroirs. Musée d'art et d'histoire du judaïsme, Paris.
Photo © mahJ / Christophe Fouin. © Adagp, Paris, 2022

Liberté des cultes. Carte du Jeu Révolutionnaire de Jaume et Dugourc, Jaume et Dugourc, Paris, France, 1793, dessin : Jean-Démosthène Dugourc, gravure sur bois, couleurs au pochoir. Collection & © Musée Français de la Carte à Jouer de la ville d'Issy-les-Moulineaux/Cliché F. Doury.

AVANT-PROPOS : PRÉSENCES JUIVE ET MUSULMANE DANS LA FRANCE DU DÉBUT DU XIXE SIÈCLE

À la veille de l'expédition d'Alger (1830), on compte en France métropolitaine environ 70 000 juifs, soit 0,2 % de la population française totale. Citoyens depuis 1791, leur culte est officiellement reconnu en 1808 comme l'un des trois cultes professés par les Français, aux côtés du catholicisme et du protestantisme.

Pour l'islam, dont le nombre de fidèles s'élève alors en France à près d'un millier d'individus et qui ne dispose pas d'institutions à l'image des consistoires israélites, rien de tel. Si l'existence de ces institutions traduit le souci de l'État napoléonien d'encadrer la minorité juive, tant religieusement que politiquement, l'islam n'est pas totalement absent de l'horizon politique français.

Depuis l'expédition d'Égypte de 1798, l'égyptomanie trouve un écho dans la fascination de certains lettrés musulmans pour la liberté religieuse acquise en France depuis 1789.

I. 1830-1914, ENSEMBLE MAIS DIFFÉRENTS DANS LA SOCIÉTÉ COLONIALE

En 1870, par le décret Crémieux, l'État français crée dans son empire au Maghreb une différence de statut juridique entre les «indigènes» juifs et musulmans. Cet acte juridique octroie collectivement la citoyenneté française aux 35 000 juifs d'Algérie, mais pas aux 3 millions de musulmans, dont le statut d'«indigène», aux droits civiques et juridiques limités, ne change pas.

Eugène Delacroix, *Le Sultan du Maroc Mulay Abd-Er-Rahman recevant le comte de Mornay, ambassadeur de France*, 1832, huile sur toile, 31 × 40 cm. © Musée des Beaux-Arts de Dijon/ Michel Bourquin

Cette différence de statut ne sera pas déclinée pour les communautés juive et musulmane de Tunisie et du Maroc, où la France s'imposera en 1889 et 1912.

L'accession des juifs d'Algérie à la citoyenneté consacre un processus, amorcé dès le milieu des années 1830, d'assimilation au modèle français. Elle suscite des réactions hostiles, principalement chez les Européens d'Algérie.

En Tunisie et au Maroc, sous protectorat français, juifs et musulmans restent des «indigènes», séparés des Européens. Cependant, les mutations de l'éducation et de l'économie détournent progressivement les sociétés juives de la culture berbéro-arabo-musulmane dans laquelle elles avaient vécu plus d'un millénaire.

Joann Sfar, *Le Chat du Rabbin, Rentrez chez vous !*, tome 10, édition Dargaud, encre et aquarelle sur papier, 2020.
© Collection de l'artiste © Adagp, Paris, 2022

FIGURES DE MÉDIATEURS : ARABISANTS JUIFS ET MUSULMANS AU SERVICE DE L'ARMÉE

Avant même l'expédition française contre la régence d'Alger (1830), les missions diplomatiques françaises au nord de l'Afrique recourent à des interprètes de l'arabe natifs du Maghreb. Parmi ces interprètes se trouve un nombre significatif de juifs, souvent négociants de profession et habitués à naviguer entre les langues méditerranéennes. La présence de ces interprètes est stratégique dans le contexte de la conquête violente de l'Algérie, tant du côté français qu'algérien. Leur rôle de médiation les expose toutefois aux soupçons de traîtrise de part et d'autre. Réformé en 1854, le concours d'interprète militaire impose la nationalité française, pour exclure juifs et musulmans indigènes. Paradoxalement, l'interprétariat devient une voie d'accès individuel à la citoyenneté française, tant pour les musulmans que pour les juifs d'Algérie, avant 1870.

LA VALSE DES STATUTS

L'abolition du statut de *dhimmi* par l'armée française, dès l'été 1830, place les juifs de la régence d'Alger sur un pied d'égalité avec les musulmans, désormais tous désignés comme « indigènes ». En 1856, le bey de Tunis abolit à son tour la *dhimma*, tandis qu'au Maroc, elle ne fut officiellement abrogée qu'en 1956. L'extinction de la *dhimma* n'a pas signifié la fin du statut de « protégé », puisque se développe à partir de 1830 un autre type de protection : la protection consulaire. Celle-ci permettait aux ressortissants d'Algérie, juifs et musulmans,

établis hors de ce territoire, de bénéficier de la protection de la France en se faisant enregistrer comme sujets français. Mais cette protection consulaire est restée ambiguë, car appliquée à des individus auxquels la France a pu refuser par ailleurs la pleine nationalité, à l'image des musulmans d'Algérie ou, jusqu'en 1870, des juifs d'Algérie.

FOCUS 1 : ÉDUCATION

Au Maroc et en Tunisie, sous protectorat, l'enseignement traditionnel (*madrasa* pour les musulmans, *yeshivot* pour les juifs) cohabite avec le système français. En 1862, l'Alliance israélite universelle ouvre sa première école à Tétouan, au Maroc, puis en Tunisie, où les cours dispensés aux enfants juifs sont principalement en français. Le réseau de l'Alliance s'élargit ensuite en Orient, mais très peu en Algérie, divisée en trois départements français depuis 1848.

En Algérie, depuis les années 1880, les écoles suivent le programme français : un enseignement public et obligatoire pour tous, y compris les juifs, sauf pour les enfants musulmans. Ces derniers relèvent du système « indigène », au budget contrôlé, tourné vers un français dit « pratique ». Dans cette organisation, les filles musulmanes sont les plus marginalisées.

II. 1914-1939, ENGAGÉS DANS LE PROJET IMPÉRIAL FRANÇAIS

La Première Guerre mondiale se traduit par des formes différentes de mobilisation militaire : conscription obligatoire pour les indigènes musulmans, mobilisation pour les juifs algériens, car citoyens français depuis 1870. Pour les juifs marocains et tunisiens, la France s'impose progressivement comme un horizon d'attente incontournable au regard de l'expérience de naturalisation massive des juifs d'Algérie, malgré l'antisémitisme virulent qui atteint ces derniers. La Grande Guerre a impulsé une émigration ouvrière importante vers la France. Entre 1921 et 1939, près de 400 000 Maghrébins, majoritairement algériens, ont traversé la Méditerranée pour travailler dans les mines du Nord, les régions parisienne et lyonnaise. De nouvelles perspectives s'ouvrent pour eux, malgré la précarité et la xénophobie liées à leur situation migratoire. L'entre-deux-guerres offre aux peuples colonisés du Maghreb des alternatives politiques inédites dans de nouvelles affirmations anticoloniales. La grande révolte arabe de 1936 en Palestine mandataire, la forte progression du sionisme et les éveils nationalistes du monde arabe creusent l'écart entre musulmans et juifs.

L'EXPÉRIENCE DE LA GUERRE

Pour un grand nombre de juifs et de musulmans, la Première Guerre mondiale est une première occasion de découverte du sol français métropolitain. De 1914 à 1918, plus de 800 000 sujets impériaux sont venus en France pour combattre sur les champs de bataille ou pour travailler à l'arrière. La grande majorité des soldats est formée par près de 400 000 musulmans d'Afrique du Nord. Parallèlement, environ 38 000 juifs de France et d'Afrique du

Albert Samama-Chikli, *Devant Verdun, Ravin des Vignes, cantonnement de troupes marocaines.* 13 mars 1918. Négatif noir et blanc sur plaques de verre, 6x13 cm. © Albert Samama-Chikli/SPA/ECPAD/Défense/SPA 69 L 3344

Nord servent dans l'armée française. Les circonstances éprouvantes de la guerre créent rapidement des liens de solidarité entre juifs et musulmans, souvent versés dans les mêmes unités « mixtes » des forces françaises. Il existe toutefois une différence importante : les juifs d'Algérie, en tant que citoyens, servent dans une démarche d'affirmation, tandis que les musulmans d'Algérie, en tant que sujets, plaident pour l'égalité de leurs droits.

FOCUS 2 : MAGHREB PITTORESQUE, MAGHREB COLONIAL

Les villes coloniales du Maghreb font l'objet de grands investissements de modernisation alors même que les discours politiques vantent l'authenticité des cultures maghrébines, particulièrement au Maroc, sous protectorat de 1912 à 1956. Incarnée par le maréchal Lyautey résident français du Maroc (1912-1916), cette politique vise à diffuser l'image d'un pays aux traditions préservées, justifiant ainsi la présence française. De nombreux artistes ont de la sorte profité du soutien financier et matériel de la Résidence générale française pour propager le portrait d'un Maroc « authentique ». C'est le cas du peintre et photographe Jean Besancenot, qui se rend dans les montagnes marocaines pour immortaliser les populations juives, musulmanes, arabes ou berbères, alimentant ainsi un imaginaire pittoresque du Maroc.

LE 5 AOÛT 1934 À CONSTANTINE : LA MONTÉE DES PÉRILS

Dans la chaleur étouffante d'août à Constantine, une rumeur se répand, le 3 août 1934, dans le vieux quartier judéo-musulman (le « Charrah ») : un soldat juif aurait uriné sur une mosquée. Le lendemain, un autre bruit circule, tout aussi faux : l'assassinat par des juifs du docteur Bendjelloul, un notable très respecté dans la communauté musulmane constantinoise.

Le 5 août 1934, des émeutiers musulmans s'attaquent aux juifs. Officiellement, le bilan se monte à 28 morts (25 juifs et 3 musulmans) et 81 blessés (dont 38 juifs et 35 musulmans). L'armée française n'intervient pas pendant deux jours. Dans les milieux européens, l'antisémitisme est virulent, agité par le député-maire Émile Morinaud, ex-radical et directeur du journal *Le Républicain*, et les représentants locaux des Croix-de-Feu. Cet événement tragique creuse profondément le fossé entre les communautés juive et musulmane en Algérie.

FOCUS 3 : RENCONTRES MUSICALES ET ARTISTIQUES, PARIS, ALGER, TUNIS

Moses Levy, *Marchand de poissons tunisien*, huile sur toile, 1944.
© Adagp, Paris, 2022. © Collection particulière.

La scène musicale et la peinture illustrent parfaitement les rencontres entre juifs et musulmans dans la France coloniale de l'entre-deux-guerres.

En Algérie, Edmond Nathan Yafil de confession juive, fonde en 1912 le premier orchestre andalou, El Moutribia, où musiciens juifs et musulmans jouent ensemble autour du ténor musulman Mahieddine Bachtarzi. Ce dernier succède à Yafil et évolue vers le théâtre. Sa troupe compte des acteurs tels que Marie Soussan et Rachid Ksentini.

En Tunisie, le peintre Pierre Boucherle crée le groupe des Quatre (avec Moses Levy, Jules Lellouche et Antonio Corpora) en 1936. Après la guerre, des artistes musulmans comme Yahia Turki, Abdelaziz Gorgi, les rejoignent. L'École de Tunis naît en 1949, rassemblant des artistes de toutes confessions.

III. 1939-1945, LE CHAOS DE LA GUERRE

L'occupation nazie et le gouvernement antisémite de Vichy, favorable au maintien d'un empire colonial, entraînent de profonds bouleversements. Le 7 octobre 1940, quatre jours après la promulgation du premier statut des juifs, le régime de Vichy abroge le décret Crémieux de 1870. Le retrait de la nationalité aux juifs d'Algérie opère un nivellement par le bas avec les musulmans, toujours considérés « indigènes » par Vichy. La propagande nazie et vichyste cherche toutefois à les rallier, sans grand succès.

Anonyme, *Lamentations juives devant les cerceils [sic]*, 5 août 1934,
épreuve au gélatinobromure d'argent présentée dans un album photographique,
19,3 × 15 × 3,5 cm. © Musée d'art et d'histoire du judaïsme, Paris

Jacques Belin, « *Casablanca. Premier défilé des troupes américaines, place Administrative, en présence du général Noguès et du général Kayes (États-Unis). Tout le Mellah était rassemblé place de France (13 décembre 1942)* », photographie. © Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

En métropole, des juifs d'origine maghrébine tentent de se faire passer pour musulmans pour échapper aux rafles et à la déportation. Face à la suspicion du Commissariat général aux questions juives, la Grande Mosquée accorde des gages aux autorités tout en protégeant des familles juives. Le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord en novembre 1942 rétablit très lentement la situation des juifs du Maghreb. Malgré de réelles avancées, le gouvernement provisoire de la République hésite à permettre aux musulmans d'accéder à l'égalité civique complète, leur laissant un goût amer à la victoire des Alliés.

FACE À LA DÉFAITE

L'annonce de la défaite de l'armée française en juin 1940 est une énorme surprise en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Désormais, la France est vue comme un colosse aux pieds d'argile. L'arrivée au pouvoir de Philippe Pétain et la réhabilitation de l'armée d'Afrique dans le dispositif du nouvel État français sont accueillies avec ferveur par une grande partie de la communauté européenne. C'est le retour de l'ordre colonial assuré, après les incertitudes de la période du Front populaire avec le projet Blum-Viollette et la promesse de la citoyenneté française accordée à quelques milliers de notables musulmans. Les Algériens musulmans, dans l'expectative, attendent de savoir ce que l'avenir leur réserve. Les juifs sont vite fixés : dès le 3 octobre 1940, le décret Crémieux est abrogé, retirant la nationalité à tous les juifs d'Algérie, qui redeviennent ainsi des « indigènes ».

RACIALISATION ET PROPAGANDE

Après l'abrogation du décret Crémieux se met en place une politique de « racialisation » qui rétablit une hiérarchie entre les principales communautés. Les « Européens », Français venus de métropole mêlés aux Italiens ou Espagnols devenus français par le décret de naturalisation de 1889, conservent leurs droits de citoyens. Les juifs sont exclus de la fonction publique. Un *numerus clausus* est imposé dans les écoles et les universités. Médecins et avocats juifs ne peuvent plus exercer librement leur métier. Dans un premier temps, les notables musulmans, comme Ferhat Abbas, s'adressent au maréchal Pétain pour demander l'élargissement de leurs droits. L'autre dirigeant nationaliste algérien, Messali Hadj, réclame de son côté la libération de tous les prisonniers politiques. Ni l'un ni l'autre n'obtiendront satisfaction. Le régime de Vichy n'accordera aucun droit particulier aux « indigènes musulmans ».

SOLIDARITÉS

En s'attaquant aux juifs, les autorités pétainistes espéraient rallier les leaders musulmans. En prétendant rétablir l'égalité entre juifs et musulmans, elles proposent en fait une égalité par le bas. Contrairement à leurs attentes, l'abrogation du décret Crémieux renforce les aspirations des Algériens musulmans à l'indépendance, nées dans les années 1920. Pour l'indépendantiste Messali Hadj, l'attitude de la France coloniale envers les juifs est une preuve supplémentaire que celle-ci n'accordera jamais de nouveaux droits aux musulmans.

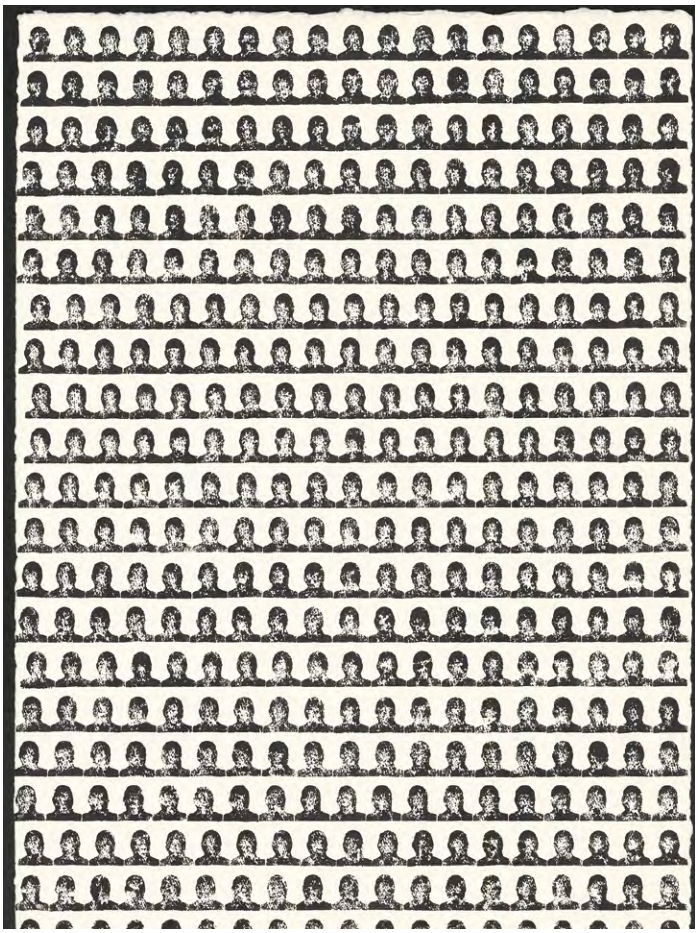

Kamel Yahiaoui, *Mémoriel Sétif Guelma Kherrata*, 1995, dessin sur papier arche, 106 × 75 cm, Collection de l'artiste © Kamel Yahiaoui

Ferhat Abbas, qui lui se bat pour une forme d'extension du décret Crémieux aux musulmans, déclare : « La France peut reprendre d'une main ce qu'elle a donné de l'autre. » Alors qu'une loi autorisait la spoliation des biens juifs, la plupart des musulmans ont refusé de profiter de cette situation, qu'ils avaient eux-mêmes subie lors de l'arrivée des Français en Algérie.

UNE VICTOIRE AU GOÛT AMER

Après le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 à Alger, les autorités françaises craignent un supposé ressentiment des musulmans si les juifs récupèrent leurs droits. Par ailleurs, l'antisémitisme de certains cercles dirigeants des Européens d'Algérie reste encore très vivace. Le général Henri Giraud, nouvel homme fort d'Alger et lui-même antisémite, soutenu un temps par les États-Unis, n'imagine pas redonner la citoyenneté française aux juifs. Le général de Gaulle rétablira le décret Crémieux à la fin du mois d'octobre 1943, aidé par la gauche républicaine et les responsables de la communauté juive. En mai 1945, la sanglante répression à Sétif et Guelma va, de nouveau, ébranler l'édifice colonial, et rendre visible la forte aspiration à l'indépendance de l'Algérie manifestée par les leaders de la communauté musulmane.

IV. 1945-1967, NOUVEAUX ÉTATS, NOUVEAUX DESTINS ?

1948 : LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE S'INVITE EN FRANCE

La proclamation de l'indépendance de l'État d'Israël, le 14 mai 1948, suscite des réactions opposées parmi les populations juives et musulmanes en France et dans son empire. La cause en faveur d'un foyer national juif trouve des soutiens inédits du côté des juifs français, profondément marqués par l'antisémitisme d'État du régime de Vichy. Du côté musulman, les nationalistes algériens encouragent à soutenir le camp arabe en Palestine, au nom de la contestation de l'ordre colonial.

À Marseille, où travaillent de nombreux dockers musulmans, la situation se tend pendant l'été 1948. Port de transit pour les juifs d'Afrique du Nord, notamment marocains, qui aspirent

Boris Taslitzky, *Le Bon Samaritain II*, 1960, huile sur toile, 130 × 162 cm. © Collection particulière.

Jean Atlan, *La Kahena*, 1958, huile sur toile. Photo © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Adam Rzepka. © Adagp, Pars, 2022

à émigrer en Israël, Marseille voit s'affronter juifs et musulmans, sous le regard attentif des autorités françaises attachées à défendre une position de neutralité dans le conflit au Proche-Orient.

ALGÉRIE, LA FIN DES ILLUSIONS

Pendant la guerre d'Algérie, le fossé se creuse progressivement entre les communautés juive et musulmane. Devenus français depuis au moins cinq générations, et malgré l'épisode douloureux vécu sous le régime de Vichy, les juifs d'Algérie sont majoritairement en faveur de la présence française en Algérie. Un groupe minoritaire de juifs, souvent communistes, se prononce en faveur du FLN et de l'indépendance. Les attentats comme celui du dancing de la Corniche à Alger en 1957, qui frappent en majorité la jeunesse juive, puis l'assassinat du chanteur Raymond Leyris à Constantine en juin 1961, accélèrent le départ en masse des juifs vers la France en 1962. Le rêve d'une Algérie fraternelle et égalitaire, entre toutes les communautés, disparaît alors.

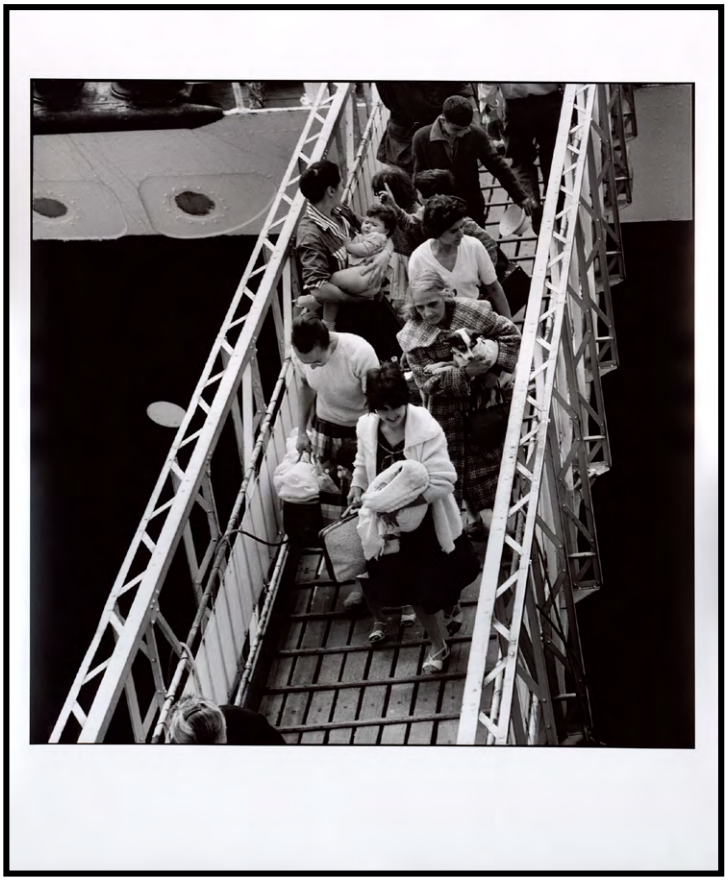

Paul Almasy, Arrivée dans le port de Marseille, 1962, tirage argentique noir et blanc sur papier, 54 × 49,5 cm.
Musée national de l'histoire de l'immigration.

POLITIQUES DE L'ACCUEIL. L'INVENTION DU SÉFARADE ET DE L'IMMIGRÉ MAGHRÉBIN

Les populations juives et musulmanes originaires d'Afrique du Nord relèvent de catégories administratives hétérogènes qui conditionnent leur accueil en France.

Les juifs d'Algérie bénéficient des mesures d'aides décidées dans le cadre du rapatriement, tandis que leurs coreligionnaires tunisiens et marocains arrivent en France sous des statuts différents : citoyens français pour les uns, étrangers pour les autres. Tous peuvent néanmoins compter sur un secteur associatif juif mobilisé pour favoriser l'insertion de familles arrivées sans perspective de retour au pays natal.

À l'inverse, les migrations des populations musulmanes relèvent d'une politique destinée à encadrer strictement une main-d'œuvre dont le séjour en France est pensé comme temporaire. Les aides à l'installation familiale restent ainsi très limitées, bien que, dès la fin des années 1950, de nombreuses familles algériennes aient élu domicile en France métropolitaine.

FOCUS 4 :
LES JUIFS DANS LA LUTTE ANTICOLONIALE

Pendant la guerre d'Algérie, un groupe très minoritaire de juifs algériens communistes s'engage en faveur de l'indépendance du pays comme les familles Saïd, Hanoun et Timsit. Murielle Saïd accueille chez elle des réunions clandestines pour les militants indépendantistes. Son fils, Jean-Pierre est arrêté et interné dans le camp de Lodi (Algérie), sa fille Josette interrogée par la police. Son neveu, Pierre rejoint en 1956, à 17 ans l'Armée de Libération Nationale (ALN), comme infirmier. Surnommé « el Hadj », il meurt dans le maquis en 1957.

Lucien Hanoun, professeur de français et proche de Maurice Audin, est à la tête journal *La Voix des soldats*. Il est interné au camp de Lodi en 1957. Sa sœur Armide, soupçonnée d'attentat à la bombe, est expulsée. Son frère Ulysse, en France, militant aussi est victime d'un attentat de l'OAS.

V. 1967 ET APRÈS, ÉLOIGNEMENT ET OUBLI. VERS D'AUTRES DESTINS

La France de la fin des années 1960 compte 600 000 juifs et 700 000 musulmans (d'origine arabe et berbère), dont la grande majorité vient des pays du nord de l'Afrique. En 1967, le conflit israélo-palestinien s'invite en France. Les ondes de choc des bouleversements géopolitiques par la suite assombrissent les relations de groupes sociaux originaires du Maghreb partageant une culture nord-africaine commune. En France, à partir des années 1980, la question de l'islam et de ses nouveaux modes d'affirmation s'impose sur la scène politique et religieuse. En parallèle, la montée de l'extrême droite entraîne une mobilisation importante de la jeunesse contre le racisme et l'antisémitisme. La relation de l'islam — deuxième religion de France — avec l'État est régulièrement perturbée par des tensions et des incompréhensions graves. Après le 11 septembre 2001, l'affaire des caricatures danoises (2005) et l'enchaînement tragique des actes terroristes commis au nom de l'islam, qui ont notamment visé des espaces et des citoyens juifs, entraînent un débat national confus et surmédiatisé sur la compatibilité de l'islam avec les règles de la République.

DES IDENTITÉS POLITISÉES

Après 1962, les deux communautés trouvent le chemin de la France et de ses banlieues en construction. Pourtant, la séparation se creuse davantage. Les juifs avaient choisi, pendant la période coloniale, l'intégration politique à la société française. En arrivant dans l'ancienne métropole de l'empire, beaucoup maîtrisent la langue française et connaissent les codes de cette société par le biais de l'appartenance, pour beaucoup de juifs d'Algérie, à la fonction publique. Ce qui n'est pas le cas des travailleurs immigrés maghrébins en France, relégués au bas de la hiérarchie sociale.

Ces différences trouvent un catalyseur puissant dans la question palestinienne, qui arrive en surplomb d'un siècle de malentendus et de divergences entre les deux communautés. Ces divergences pourront parfois aller vers une radicalité identitaire, d'autant plus forte qu'elle sera favorisée par la crise du modèle républicain français, celui de l'assimilation.

RACISME ANTI-MAGHRÉBINS, ANTISÉMITISME : MÊME COMBAT ?

À l'issue des années 1970, marquées par les violences racistes visant les personnes d'origine maghrébine, la jeunesse se mobilise dans la rue. Parallèlement, le retour d'un négationnisme contestant l'existence des chambres à gaz alerte l'opinion publique sur la persistance de l'antisémitisme en France. Le front commun des luttes contre le racisme et l'antisémitisme se fissure toutefois face à l'onde de choc des bouleversements géopolitiques et du conflit au Proche-Orient. Juifs et musulmans se divisent sur la politique israélienne et le soutien à la cause palestinienne.

L'affaire du voile de Creil, en 1989, entraîne une autre rupture, sur fond désormais de débat très médiatisé sur la compatibilité de l'islam avec les valeurs de la République, et sur la question de ses nouveaux modes d'affirmation dans l'espace public.

FOCUS 5 : BELLEVILLE ET SARCELLES, CŒUR DES TENSIONS ET DES INTERACTIONS

Situé entre les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements parisiens, Belleville est l'un des grands carrefours culturels de l'Est parisien et un quartier d'immigration historique de la capitale. Après 1956 et 1961, les juifs tunisiens, souvent de condition modeste, y reconstituent une «petite Goulette» et façonnent l'atmosphère «orientale» des édifices religieux, restaurants et autres commerces de ce quartier dont ils partagent les espaces publics et les marchés avec les musulmans issus d'Afrique du Nord. La rénovation urbaine de Belleville entraîne le départ de nombreux habitants vers la périphérie, à Sarcelles notamment où sont logés de nombreux rapatriés d'Algérie après 1962. Malgré quelques tensions spectaculaires, comme à Belleville en 1968 ou à Sarcelles en 2014, les relations intercommunautaires restent relativement apaisées.

Patrick Zachmann, *Cité des Sablons (composée de 620 appartements)*, Sarcelles, tirage d'exposition, 1989. © Patrick Zachmann/Magnum Photos

ÉPILOGUE

Les relations judéo-musulmanes en France apparaissent aujourd'hui plus distendues et plus dégradées que jamais. Il n'en a pas toujours été ainsi. Des milliers d'individus, juifs et musulmans, n'ont cessé, depuis deux siècles, d'interagir en tant qu'immigrés, croyants, commerçants ou clients, musiciens, artistes, amis et amants, partageant une même sensibilité nord-africaine. Mais celle-ci tend désormais à s'effacer dans l'imaginaire des juifs natifs du Maghreb devant la place prise par Israël et la France, tandis que les musulmans de France expérimentent leur inscription heurtée dans le paysage religieux et politique national. Les mémoires douloureuses, ravivées par les crimes et attentats antisémites des quinze dernières années, ne s'apaisent guère en France. En Algérie, le souvenir de la coexistence judéo-musulmane ne subsiste que chez les plus âgés. À l'inverse, l'amorce de reconnaissance par le Maroc et la Tunisie de la part juive dans leurs patrimoines respectifs ouvre un nouveau chapitre d'une histoire qui continue d'être écrite de part et d'autre de la Méditerranée.

REGARD D'ARTISTE

Dans son film intitulé *Quatrième Sarcelles*, l'artiste Valérie Mréjen se rend dans deux collèges de Sarcelles où des adolescents, élèves en 4e, répondent à une série de questions sur eux, leur environnement, la religion, leur avenir, leurs souvenirs. Tourné dans deux établissements voisins, un collège public laïc et une école privée juive, le film tisse les paroles de ces jeunes gens qui ne se connaissent pas encore et vont se croiser pour la première fois sur l'écran.

3 QUESTIONS À VALÉRIE MRÉJEN

Présentez-nous *Quatrième Sarcelles*.

Le Musée m'a proposé d'aller à la rencontre des jeunes de Sarcelles, une ville multiculturelle qui compte une importante communauté juive. L'idée était de faire une sorte de portrait de groupe. J'avais déjà réalisé deux films de ce type, l'un avec des lycéens, *Voilà c'est tout*, pour le Jeu de Paume. Un autre, *Quatrième*, avec des collégiens de zone rurale en voie professionnelle.

Quatrième Sarcelles s'inscrit un peu dans la suite de *Quatrième*, mais dans un contexte bien différent. J'ai posé ma caméra dans trois classes de quatrième : l'une au collège public Anatole France, les deux autres dans l'école Ozar Hatorah (côté filles et côté garçons). J'ai demandé aux élèves de parler de leur ville, de leurs rêves, de ce qui les mettait en colère ou encore de leur rapport à la religion. Le film enchaîne leurs témoignages, les uns répondent aux autres par caméra interposée. Et les réponses bien sûr sont très variées.

Ces collégiens ont-ils des points communs ?

Chacun bien sûr est différent, avec ses propres rêves. Je les ai trouvés un peu tristes cependant. On sent qu'ils ont traversé une réelle épreuve avec le confinement. Et ils ont en commun une sincérité touchante. J'aime beaucoup filmer cette période de l'adolescence, vers 13-14 ans. C'est un âge où l'on est encore pas mal sous l'influence de ses parents, où certains commencent à s'affirmer.

Ces élèves semblent aussi très ancrés sur leur territoire. D'ailleurs très peu d'entre eux sont déjà allés au Musée. J'ai trouvé néanmoins chez les collégiens d'Anatole France beaucoup de curiosité des autres, une grande ouverture aux copains et aux copines, de toutes origines. Les collégiens d'Ozar Hatorah vivent plus en vase clos. À travers leurs réponses, on perçoit une méfiance, un besoin de protection qui ne leur donne pas vraiment la possibilité de s'ouvrir au monde extérieur. Cela apparaît en filigrane dans la réponse de cet élève juif qui dit qu'il adore les jeux vidéos, parce qu'on y trouve moins de contraintes et d'interdits. Les deux établissements sont situés en face l'un de l'autre, mais les élèves se connaissent peu.

Interrogés sur les discriminations, ils ont beaucoup à raconter…

C'est vrai, plusieurs évoquent le harcèlement en ligne, voire des agressions verbales à leur encontre, qu'ils soient juifs, musulmans ou noirs. On sent que c'est un sujet assez présent dans leur vie, même s'il est souvent évoqué avec pudeur, sans entrer dans les détails. Comme cette jeune fille qui dit que ce qui la met le plus en colère, c'est l'homophobie.

Extrait du *Journal du Palais*, n° 18, mars-mai 2022.

Portraits d'Othman, Nelia, Sarah, Wilens, Lihron, Tal, Farah et Eliav, extraits de la vidéo de Valérie Mréjen, *Quatrième sarcelles*, 2022, Commande de l'Établissement public du palais de la Porte Dorée, avec le soutien de la Dilcrah et de la Ville de Sarcelles.

LES COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

BENJAMIN STORA, COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Né à Constantine (Algérie) en 1950, historien, Professeur honoraire des universités, ancien Président du Musée national de l'histoire de l'immigration (Paris), a remis au Président de la République française un rapport sur la « mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie » en 2021. A dirigé avec Abdelwahab Meddeb, une encyclopédie, *Histoire des relations entre juifs et musulmans* (Albin Michel, 2013). A récemment publié *Une mémoire algérienne* (Robert Laffont, 2020), *France-Algérie. Les passions douloureuses* (Albin Michel, 2021), et une bande dessinée avec Nicolas Lescanff, *Histoire dessinée des juifs d'Algérie* (La Découverte, 2021).

KARIMA DIRÈCHE, COMMISSAIRE ASSOCIÉE

Karima Dirèche est une historienne franco-algérienne spécialiste des sociétés maghrébines contemporaines. Elle est directrice de recherche au CNRS à l'UMR TELEMMe de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence. Ses travaux abordent notamment l'histoire des minorités religieuses dans le Maghreb colonial et post-indépendant.

MATHIAS DREYFUSS, COMMISSAIRE EXÉCUTIF

Mathias Dreyfuss est historien, chercheur associé au Centre de recherche historique à l'E.H.E.S.S., et délégué-adjoint à la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Il est l'auteur d'*Aux sources juives de l'histoire de France* (CNRS Editions, 2021) et de plusieurs articles relatifs à l'histoire des Juifs en France, du XIX^{e} siècle à nos jours. Il a récemment coordonné le dossier spécial « Exposer le racisme et l'antisémitisme » avec Régis Meyran, paru dans la revue *Hommes & migrations* en novembre 2021.

LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

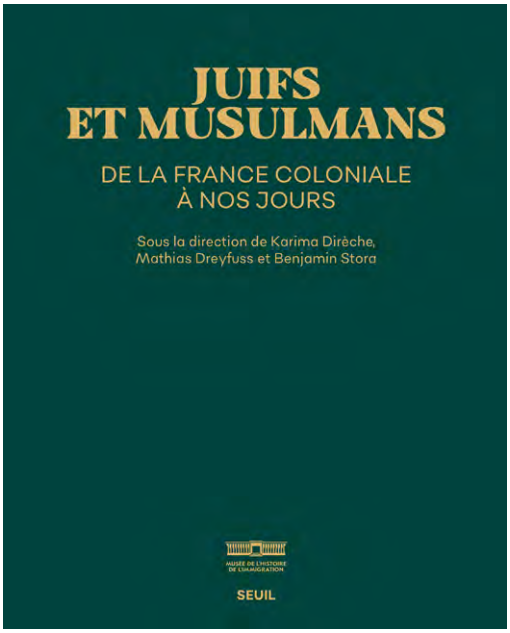

JUIFS ET MUSULMANS
DE LA FRANCE COLONIALE À NOS JOURS
Une coédition des Éditions du Seuil
et du Musée national de l'histoire de l'immigration

La France est aujourd'hui le pays qui compte les populations juives et musulmanes les plus importantes du continent européen.

Juifs et musulmans de la France coloniale à nos jours propose une nouvelle lecture de l'histoire des relations entre ces deux populations depuis le XIX^{e} siècle. Une histoire située des deux côtés de la Méditerranée et qui, après la décolonisation, se poursuit en France métropolitaine.

Ayant partagé la même langue et la même culture pendant près d'un millénaire, les juifs et les musulmans du Maghreb ont vu leurs destins collectifs bouleversés par la colonisation française. La conquête coloniale de l'Algérie, puis la mise sous protectorat de la Tunisie (1881) et du Maroc (1912) transforment les sociétés maghrébines. Elles tendent parfois à rapprocher juifs et musulmans dans une même communauté de destin, tantôt au contraire à les séparer selon différentes lignes de fracture et à leur faire quitter leur terre natale. Ces départs, de gré ou de force, se font majoritairement vers la France où la vie intercommunautaire se recompose difficilement. Malgré de nombreux points communs, la séparation se creuse.

Appuyé sur les recherches les plus récentes et en grande partie inédites pour le public francophone, ce catalogue richement illustré réunit autour de Benjamin Stora, Karima Dirèche et Mathias Dreyfuss un collectif international d'auteurs spécialistes de la question. Leur objectif : sortir des sentiers battus d'une histoire mal connue, et souvent réduite aux tensions actuelles et à l'image de « frères ennemis ».

PRIX PUBLIC : 28,50 € TTC
EN VENTE SUR PLACE ET EN LIBRAIRIE.

LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

À l'occasion de cette exposition, le Musée national de l'histoire de l'immigration propose avec le collectif Manifeste Rien des ateliers et des représentations à destination des publics scolaires autour de la pièce *Trois exils d'Algérie, une histoire judéo-berbère* d'après Benjamin Stora. Cette adaptation du collectif Manifeste Rien met en lumière la richesse et la complexité des relations entre juifs et musulmans en reconstituant les trois exils des juifs d'Algérie.

Les représentations sont précédées par des ateliers de médiation et sciences humaines animés par Vanessa Pedrotti, médiatrice socio-culturelle. S'appuyant sur des matériaux hétérogènes tels que des extraits de journaux télévisés, des documents d'archives, des témoignages visuels, ces ateliers se construisent en dialogue avec les participants. Ils sont une façon de les familiariser avec les thématiques abordées par le spectacle. Ils constituent une forme originale, pédagogique et ludique de médiation qui conjugue des travaux artistiques et intellectuels. Après les représentations, un débat en présence de l'auteur metteur-en-scène Jérémy Beschon permet aux participants de partager leur analyse critique et d'approfondir les réflexions suscitées par la pièce sur les notions de citoyenneté, d'identité et de nation, sur les origines, sur le déracinement, les traces laissées par l'histoire, l'histoire qui éclaire le présent…

LA PIÈCE TROIS EXILS D'ALGÉRIE, UNE HISTOIRE JUDÉO-BERBÈRE D'APRÈS BENJAMIN STORA

REPRÉSENTATIONS LE MARDI 12 AVRIL 2022 | 10H15 ET 14H30 | POUR LES CLASSES DE 3E ET LYCÉE
Durée : 1h de spectacle et 45 minutes de débat

Un voyage qui nous mène des débuts de la colonisation française à l'indépendance algérienne entre mémoire et histoire, entre quête personnelle et enquête historique…

C'est à partir de deux photographies de famille que Benjamin Stora analyse les discours républicains quant aux indigènes juifs et musulmans. La première photographie est prise en 1914 à Constantine. On voit une même famille habillée en style français d'un côté et en costume traditionnel ottoman de l'autre. Cette famille doit se rendre au mariage du cousin et ils sont en retard… La comédienne interprète tous les personnages de ce cliché : emphase, coup de gueule et familiarité méditerranéenne. Elle révèle avec les personnages du photographe, du grand-père et la petite Ninette, une rupture dans le monde berbère. Celui du Décret Crémieux, promulgué 40 ans plus tôt, qui a naturalisé les Juifs d'Algérie. La deuxième photo date de 1938, représentant la même famille lors d'un jovial pique-nique à la campagne. Enfin, dernier épisode de cette saga algérienne : la guerre d'indépendance qui finit en 1962, avec l'exode de ceux que l'on appellera les Pieds Noirs.

On découvre, à travers cette adaptation, la complexité et la richesse des relations entre juifs et musulmans ; l'arbitraire des nationalités quand les empires et Nations sont en guerre ; et la violence qu'entraîne la transformation des identités collectives : un siècle de discours pourrait effacer plus de mille ans d'histoire…

Crédits :
Adaptation : Virginie Aimone & Jeremy Beschon avec la collaboration de Benjamin Stora
Interprétation : Virginie Aimone • **Mise en scène :** Jeremy Beschon • **Lumières :** Jean Louis Floro

Les ateliers auront lieu dans les collèges et les lycées du 5 au 11 avril.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

NOCTURNES
Tous les mercredis jusqu'à 21h.
Tarifs : 8 €/5 €

1ER DIMANCHE DU MOIS
Accès gratuit pour tous,
le 1er dimanche de chaque mois.

VISITES GUIDÉES
LE SAMEDI 9 ET DIMANCHE 24 AVRIL,
SAMEDI 7 ET DIMANCHE 22 MAI,
SAMEDI 4 ET DIMANCHE 19 JUIN,
SAMEDI 2 ET DIMANCHE 17 JUILLET
14H30
Durée : 1h30
Tarifs : 12 €/9 €

ATELIERS EN FAMILLE
EN AVANT LA MUSIQUE !
6/10 ans
LES DIMANCHES 10 AVRIL, 15 MAI,
19 JUIN ET 17 JUILLET | 10H30
Durée : 1h
Tarifs : 10 €/6 €

Réservation conseillée :
www.palais-portedoree.fr

MICRO-VISITES
TOUS LES WEEK-END DE 14H À 18H
Durée : 20 minutes
Inclus avec le billet Musée
ou jumelé, sans inscription.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION
Coédition des Éditions du Seuil et
du Musée national de l'histoire
de l'immigration, Paris, 2022, 28,50 €
En vente sur place et en librairie.

COLLOQUE INTERNATIONAL

**À L'ÉPREUVE DE LA CITOYENNETÉ :
JUIFS ET MUSULMANS EN FRANCE**
MERCREDI 18 MAI | DE 9H À 18H
Ce colloque international et pluridisciplinaire dresse un panorama des nouvelles manières d'aborder l'histoire des relations entre juifs et musulmans. Il mettra notamment l'accent sur le rôle de l'État dans la transformation de ces relations, en contexte colonial et post-colonial. Le colloque abordera quatre grandes thématiques transversales : la question des statuts juridiques des populations colonisées d'Afrique du Nord, musulmanes et juives ; la comparaison des trajectoires migratoires et des politiques d'accueil en métropole ; la dimension interconfessionnelle des violences et leur portée historique ; la construction des mémoires et leur poids dans les perceptions contemporaines des relations entre juifs et musulmans.

CONFÉRENCES, CINÉMA...

**RENCONTRE AVEC L'HISTORIEN
ETHAN B. KATZ**
MERCREDI 18 MAI | DE 19H À 20H30
Les travaux d'E. Katz s'intéressent à l'histoire des relations entre juifs et musulmans, à l'antisémitisme et à l'islamophobie, aux formes de l'appartenance et de l'exclusion dans la France et le monde francophone contemporain. Au terme d'une enquête de dix ans, il a publié, chez Belin, *Juifs et musulmans en France. Le poids de la fraternité*. L'exposition présentée aujourd'hui au Musée national de l'histoire de l'immigration est fondée sur ce livre référence. Ethan Katz est membre de son comité scientifique.

Dans cette conversation menée par Mathias Dreyfuss, historien et commissaire exécutif de l'exposition, Ethan Katz reviendra sur la nature et la complexité des liens noués entre juifs et musulmans. Dans une approche centrée sur l'Afrique du Nord, il proposera des temps d'arrêt sur des moments et des lieux qui permettent de mieux appréhender cette histoire, entre local et global.

**RENCONTRE AVEC LES COMMISSAIRES
DE L'EXPOSITION**
MERCREDI 8 JUIN | 19H

CINÉMA
La vie devant soi, de Moshe Mizrahi
MERCREDI 25 MAI | 19H30

Reinette l'Oranaise, le port des amours, de Jaqueline Gozland
MERCREDI 13 JUILLET | 19H30

AVEC LE SOUTIEN DE :

PARTENAIRES MÉDIAS :

LE PALAIS DE LA PORTE DORÉE
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Institution culturelle pluridisciplinaire, le Musée national de l'histoire de l'immigration a pour mission de mettre en valeur et rendre accessible l'histoire de l'immigration en France pour faire connaître et reconnaître le rôle de l'immigration dans la construction de la France. Tout à la fois, lieu d'exposition, centre de ressources, lieu de rencontre et de débat, centre de recherche et de diffusion, le musée présente également une riche programmation culturelle avec spectacles vivants et concerts, colloques et conférences.

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
293, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Métro 8 - Tramway 3a - Bus 46 - Porte Dorée

Les personnes à mobilité réduite accèdent au Palais
par le 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

www.histoire-immigration.fr
#ExpoJuifsEtMusulmans

HORAIRES

Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30.
Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h.
Nocturnes les mercredis jusqu'à 21h.
Fermeture des caisses 1 heure avant la fermeture.

TARIFS

Tarif plein : 8 € / Tarif réduit : 5 €
Gratuit pour les moins de 26 ans.
Achat à l'avance obligatoire sur www.palais-portedoree.fr

CONTACT

T. : +33 (0)1 53 59 58 60 - E. : info@palais-portedoree.fr

CONTACTS PRESSE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Pierre Laporte Communication
Alice Delacharlery, Laurent Jourdren, Marie Lascaux
T. +33 (0)1 45 23 14 14 - E. info@pierre-laporte.com